

# Comprendre la responsabilité des employeurs dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles

## Objectifs :

Identifier les différents types de violences sexistes et sexuelles et connaître le cadre légal  
Comprendre l'impact et les conséquences des violences sexuelles  
Partager des stratégies et des outils pour réagir aux agissements sexistes  
Prendre la mesure des obligations des employeurs de la filière musicale

*La Petite et Pluségales ont construit une expertise unique en France à propos de l'égalité des genres et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans les arts et la culture, notamment les musiques et le milieu festif.*

## Programme détaillé :

- Analyse de situations de VSS dans la filière musicale
- Apports théoriques sur la culture du viol et la notion de consentement
- Définition des violences sexistes et sexuelles au regard du code pénal et du code du travail
- Mises en situation pour réagir dans les situations de violences sexistes
- Dispositifs de prévention et de traitement des VSS
- Cadre légal et bonnes pratiques

## Méthodologie

La formation est construite sous forme d'ateliers, nous mettons les personnes en action en alternant apports théoriques, expérimentation d'outils concrets, travail individuel et en petits groupes, mises en situation, restitutions et analyses collectives en groupe entier.

Les personnes sont amenées à s'appuyer sur leurs propres situations professionnelles pour expérimenter et s'approprier les outils proposés.

**Publics concernés :** Représentant.e.s lég.aux.ales des structures de la filière musicale

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 1 jour(s) soit 7 heures

**Coût :** 350.00 net (pas de tva sur les formations)

**Fréquence :** plusieurs fois par an

**Effectif :** maximum de 12 stagiaires

**Formateurs :** Cécile Bonthonneau (consultante formatrice, directrice PlusÉgales), Anne-Lise Vinciguerra (consultante formatrice, directrice LaPetite)

**Modalités d'évaluation :** quizz, études de cas, mises en situation

**Etude de satisfaction et d'impact :** bilans à chaud et à froid

**Attestation, certificat :** Attestation d'assiduité

**Modalités pédagogiques et moyens techniques :** présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

**Ouvrage fourni avec la formation :** //

**Informations complémentaires :** Cours enrichi sur plateforme ENT

**Public en situation de handicap :** Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : [formations@cnm.fr](mailto:formations@cnm.fr) ou par téléphone au 01 83 75 26 00

**Financement :** dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

**Délai d'accès :** selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

**Page web de la formation :** <https://cnm.fr/formations/comprendre-la-responsabilite-des-employeurs-dans-la-lutte-contre-les-violences-sexistes-et-sexuelles/>

**Date de dernière mise à jour de cette page :** 05/09/2023